

Montpellier, le 20 janvier 2014



Section languedocienne du Syndicat
National des Affaires Culturelles
(SNAC-FSU)



Syndicat National des Services Déconcentrés (SNSD-CGT)
Syndicat Général des Personnels de l'Archéologie (SGPA-CGT)
sections DRAC Languedoc-Roussillon

A l'appel des organisations syndicales, environ 60 agents de la DRAC Languedoc-Roussillon se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale afin de débattre des suites du vote de la loi MAPAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 19 décembre dernier.

Les participants représentaient tous les champs d'activité de la DRAC, toutes les filières, corps, et niveaux de responsabilités. Ils ont exprimé leur crainte de voir disparaître les DRAC à court terme. Bien que notre ministre répète à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, il est à craindre que les services déconcentrés ne survivent pas à un découpage à la carte désormais annoncé.

Certes, seules des délégations de compétences seraient pour l'instant prévues, mais dans un contexte où l'on nous rabâche la nécessité de réduire les doublons administratifs, on imagine mal les DRAC perdurer lorsque la plupart de leurs missions seront assurées par des services de collectivités territoriales.

Alors que l'on attend toujours un bilan précis et argumenté des trente ans de décentralisation, on s'interroge sur sa réelle plus-value concernant le service rendu aux usagers et les éventuelles économies réalisées.

Nous nous inquiétons en particulier de la suppression, par le Sénat, d'une partie de la loi qui instituait le Haut Conseil aux Territoires, garde-fou au dé-tricotage des services de l'État. Ne reste comme organe régulateur que le CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique), assemblée représentative des collectivités locales, avec semble-t-il, à sa tête le Président du Conseil Régional.

Nous tenons à exprimer notre fort attachement à un service public culturel de qualité, basé sur des expertises reconnues, et sur des valeurs indéniables d'équité et d'impartialité, le tout dans une grande proximité avec tous les acteurs locaux.

Nous refusons que la décentralisation se fasse au détriment du service public.

Nous réclamons la réaffirmation de l'exception culturelle, nous refusons que l'action culturelle se réduise à une variable d'ajustement politique axée sur des replis identitaires, la Culture en région ne doit pas se limiter aux cultures régionales.

Différentes actions sont dès à présent prévues afin d'informer un maximum de personnes sur la situation, et afin d'alerter les principaux partenaires des DRAC : monde du spectacle, de la recherche, collectivités locales.

Les agents de la DRAC Languedoc-Roussillon, les représentants du personnel CGT Culture et SNAC-FSU.